
OSEZ

LES CHAMBRES
DE MÉTIERS
ET DE
L'ARTISANAT

de la région Centre-Val de Loire

PROGRAMME RÉGIONAL DE MANDATURE

2017 - 2021

AXE 1

Mutualiser et
travailler en réseau

AXE 2

Faciliter l'action
de proximité
des chambres
départementales

AXE 3

Améliorer la visibilité
de l'offre de services
des chambres
de métiers et de
l'artisanat

AXE 4

Anticiper et
accompagner les
nouveaux modèles
économiques



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Centre-Val de Loire

rappel des
chiffres clés 2016

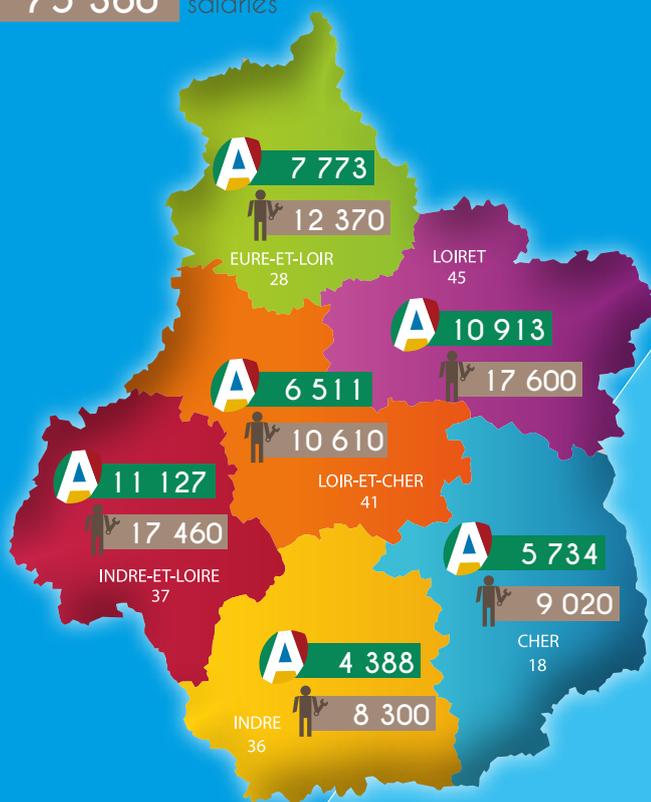
CENTRE-VAL DE LOIRE

Voici quelques chiffres qui illustrent l'engagement quotidien des artisans élus et des collaborateurs des chambres de métiers de la région Centre-Val de Loire en lien étroit avec les partenaires économiques et politiques.

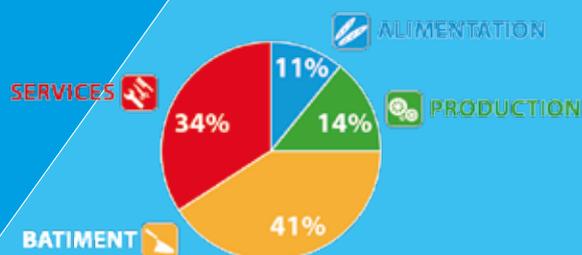
L'ARTISANAT EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE COMPTE

A 46 446 entreprises

A 75 360 salariés



CES ENTREPRISES SONT RÉPARTIES DANS QUATRE GRANDS SECTEURS



UN RÉSEAU, UN SAVOIR-FAIRE, DES ACTIONS AU SERVICE DES ARTISANS

création d'entreprise

5 404 porteurs de projets accueillis et accompagnés

développement

2 604 entreprises ont été accompagnées dans leur développement

formation continue

2 490 stagiaires ont suivi une des formations proposées

formalités

27 771 formalités ont été traitées par les CMA

immatriculations

6 000 immatriculations d'entreprises artisanales

promotion des artisans

2 972 entreprises ont bénéficié d'un appui sur le plan commercial et promotionnel

orientation - qualification

14 715 jeunes et adultes ont fait appel aux services des Centres d'Aide à la Décision

apprentissage

6 373 jeunes formés dans les CFA des CMA de la région

www.crma-centre.fr

PROGRAMME RÉGIONAL DE MANDATURE

2017
2021



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Centre-Val de Loire

LES ÉLUS S'ENGAGENT POUR

EXPRIMER et
FAIRE PRENDRE EN COMPTE
les attentes et les besoins des entreprises
artisanales qu'ils représentent.

NÉGOCIER
des politiques de soutien à l'artisanat.

OBTENIR
des concours financiers permettant
aux chambres départementales de
maintenir et développer des services
de proximité utiles aux artisans,
aux apprentis et aux créateurs et
repreneurs d'entreprise.

Le programme de mandature de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire prend en compte les grandes orientations du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP).

Il s'inscrit pleinement dans la stratégie fixée par le Conseil Régional tout en précisant les domaines et actions prioritaires décidés par l'assemblée générale de la CRMA Centre-Val de Loire.



AXE 1

Mutualiser et travailler en réseau



AXE 2

Faciliter l'action de proximité des chambres départementales



AXE 3

Améliorer la visibilité de l'offre de services des chambres de métiers et de l'artisanat



AXE 4

Anticiper et accompagner les nouveaux modèles économiques

PROGRAMME RÉGIONAL DE MANDATURE

2017
2021



AXE 1

Mutualiser et travailler en réseau

La CRMA a vocation à impulser la stratégie politique, coordonner la mise en œuvre des actions, organiser les fonctions support, faciliter l'action de terrain, assurer la veille et la prospective.

ACTIONS À MENER

- **Installer l'Université régionale des métiers et de l'artisanat (URMA)** : L'URMA est un projet prioritaire pour permettre aux Chambres d'être reconnues comme de véritables organismes de formation, l'offre de formation doit être calibrée en conséquence. L'URMA doit avoir l'ambition de parvenir à une gouvernance unique des 6 CFA interprofessionnels. L'URMA doit traiter les 3 champs de l'orientation, de la formation initiale par l'apprentissage et de la formation continue. Elle doit s'ouvrir aux nouveaux publics (supérieur, reconversion etc.), aux nouveaux outils (MOOCS) et intégrer les labels qualité. La qualité sera un fil conducteur de l'URMA, car elle définit le parcours clients.



- **Mettre en place** une communication interne à la CRMA (96 élus) : intranet, rencontres élus-collaborateurs, agenda des élus, utilisation et partage des outils numériques.

- **Mutualiser** les ressources humaines et les outils métiers au niveau régional.
- **Partager et diffuser** les bonnes pratiques.
- **Etudier** l'opportunité et la faisabilité d'une plate-forme d'accueil téléphonique régionale pour les artisans et la création d'une «brigade volante» d'instructeurs formalisés en inter départemental.
- **Positionner** au niveau régional les fonctions d'expertise sur les Métiers d'Art et l'export.



- **Mettre en place** un centre de ressources utilisateurs sur les outils TIC Métiers au niveau régional.
- **Impulser** au niveau régional le marketing et la commercialisation de l'offre de service.

PROGRAMME RÉGIONAL DE MANDATURE

2017
2021



AXE 2

Faciliter l'action de proximité des chambres départementales

Le réseau régional des chambres de métiers et de l'artisanat a démontré sa capacité à œuvrer de manière collective pour le bien commun des artisans : contribution du réseau des CMA au SRDEII, conception et négociation des programmes sectoriels régionaux, veille et accompagnement sur les appels d'offres, participation à l'élaboration du portail numérique régional, coopération interconsulaire, accompagnement du groupe artisanat du CESER, etc.

ACTIONS À MENER

- **Prendre en compte** les projets départementaux et les diffuser sur tout le territoire régional.
- **Contribuer** à dynamiser la collecte de la taxe d'apprentissage pour les CFA.
- **Négocier** la carte régionale des formations et participer aux travaux du CREFOP.
- **Contribuer** à assurer la promotion des CFA départementaux et développer, en partenariat avec l'Université, l'enseignement supérieur dans les CFA.
- **Impulser et intensifier** le développement d'actions communes entre CMA et CFA.
- **Etablir et mettre en œuvre** des référentiels communs et appliqués (offre de services).
- **Renforcer** les partenariats : Région, OPCA, Pôle emploi, consulaires et réseaux associatifs.
- **Fournir** des outils et dispositifs aux CMA départementales qui facilitent leurs actions territoriales et les partenariats avec les EPCI.



PROGRAMME RÉGIONAL DE MANDATURE

2017
2021



AXE 3

Améliorer la visibilité de l'offre de services des chambres de métiers et de l'artisanat

La CRMA doit structurer son service communication tandis que les CMA départementales doivent conserver des moyens pour jouer le rôle relais de proximité efficaces.

ACTIONS À MENER

Vis-à-vis des artisans

o Dans le domaine du numérique :

- **S'appuyer** sur l'appétence au travail collaboratif des nouveaux artisans pour développer une communication basée sur les réseaux sociaux, créer une « communauté » avec les artisans.
- **Communiquer** sur le rôle de levier que peut jouer le numérique pour les artisans et le développement de leur activité.
- **Encourager** l'intérêt pour les initiatives collectives chez les nouveaux artisans (campagne de communication numérique, espaces numériques de travail (ENT) artisans), en s'appuyant sur le numérique et le terrain.
- **Favoriser** l'émergence de Fablabs de l'artisanat.

o Un magazine unique :

- **Créer** un magazine unique porteur d'identité et de valeurs mais aussi de contenu (juridique, partage d'expériences) avec une partie régionale et des pages départementales.

Vis-à-vis des élus politiques et représentants institutionnels

- **Exercer** un lobbying actif et permanent auprès de décideurs régionaux.
- **Proposer** aux CMAD des messages types et des outils pour aller au devant des élus locaux.
- **Former** les élus CRMA et CMAD au positionnement politique et institutionnel.

Vis-à-vis du grand public et des médias

- **Adopter** une communication ludique, privilégiant la vidéo, y compris pour présenter les missions d'une chambre de métiers et de l'artisanat.
- **Promouvoir et développer** les événements territoriaux avec une homogénéité de supports régionaux élaborés et fournis par la CRMA.
- **Organiser** la visite virtuelle de nos établissements, CFA et organismes de formation continue.
- **Construire** une campagne de communication régionale sur l'apprentissage.
- **S'appuyer** sur les événements visibles et les démonstrations des talents, comme les Olympiades des métiers, qui touchent la cible des jeunes en orientation et du grand public.



AXE 4

Anticiper et accompagner les nouveaux modèles économiques

Adopter la démarche de marketing stratégique

La CRMA doit mener au niveau régional l'analyse des besoins des artisans avant de lancer des actions ou pour consolider celles-ci. Observer l'évolution des métiers pour adapter nos actions, collecter et analyser les travaux de veille prospective pour être toujours dans l'innovation.

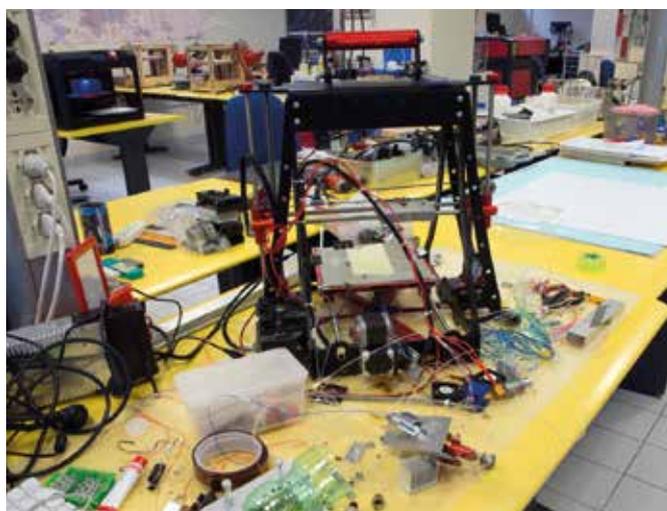
Elle doit identifier et prendre en compte les attentes des consommateurs afin d'orienter l'offre produits et services des artisans.

Elle doit identifier et prendre en compte les attentes des salariés de l'artisanat afin de faciliter les vocations et le recrutement dans l'artisanat.

ACTIONS À MENER

- **Etudier** l'opportunité et la faisabilité d'un Espace numérique de travail (ENT) reliant les chambres de métiers et les artisans.
- **Coordonner** au niveau régional les enquêtes de satisfaction et les évaluations pour faire évoluer les actions.
- **Renforcer** l'accompagnement en ressources humaines des entreprises réalisé par les CMA départementales.
- **Elaborer** en interconsulaire et avec les organisations professionnelles une ingénierie commune de la transmission reprise (conseil et formation).

- **Contribuer**, dans une démarche interconsulaire, à la promotion et à la valorisation des circuits de proximité.
- **Identifier** les « pépites » parmi les entreprises artisanales et partager leur expérience au niveau régional, faire connaître les « bonnes » innovations pour positionner les chambres de métiers comme accélérateurs de tendance.
- **Partager** le champ de l'innovation et des brevets, au niveau régional en lien avec le réseau CCI.
- **Impulser** au niveau régional la mise en relation entre donneurs d'ordre et sous-traitants (cf. RDV d'affaire).
- **Territorialiser** les études de notre observatoire régional et les orienter vers la prospection de nouveaux utilisateurs.



les membres élus du bureau

RÉGIONAL

2017
2021



Gérard BOBIER

- Président de la CRMA Centre-Val de Loire
- Président de la CMA de l'Indre-et-Loire - 37
- Membre élu du bureau de l'APCMA



Gérard GAUTIER

- 1^{er} Vice-Président
- Président de la CMA du Loiret - 45



Thierry FRUCHET

- 2^{ème} Vice-Président
- Président de la CMA de l'Indre - 36



Francis RÉNIER

- 3^{ème} Vice-Président
- Élu de la CMA du Cher - 18



Michel AUGER

- Trésorier
- Élu de la CMA du Loiret - 45



Roger ROBERT

- Trésorier-adjoint
- 1^{er} Vice-Président de la CMA d'Eure-et-Loir - 28



Stéphane BURET

- Secrétaire
- Président de la CMA de Loir-et-Cher - 41



Marie-Laure CHOLLET

- 1^{ère} Secrétaire-adjointe
- Élu de la CMA de Loir-et-Cher - 41



Franck GRABOWSKI

- 2^{ème} Secrétaire-adjoint
- Élu de la CMA de l'Indre - 36



Bernard HIBERT

- 3^{ème} Secrétaire-adjoint
- Élu de la CMA de l'Indre-et-Loire - 37



Santiago GONZALEZ

- 4^{ème} Secrétaire-adjoint
- Président de la CMA du Cher - 18



Michel CIBOIS

- 5^{ème} Secrétaire-adjoint
- Président de la CMA d'Eure-et-Loir - 28



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Centre-Val de Loire